Hiver 2019

LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS SUR L'ÉNERGIE À BRUXELLES

energuide.be

Gaz et électricité :
10 conseils des pompiers
de Bruxelles

Nuisances lumineuses :
quels progrès à Bruxelles ?

Dossier
chauffage
p.8

Mon action pour le climat

by Sibelga

sommaire

Gaz et électricité
10 conseils des pompiers de Bruxelles
5

8
DOSSIER CHAUFFAGE
Mon action pour le climat

14
Électricité
Nuit et jour, ils veillent à équilibrer le réseau

15
Nuisances lumineuses
Quels progrès à Bruxelles ?

édito

No pub ? Pourquoi recevez-vous (quand même) ce magazine ?

Un lecteur nous demande : « *Pourquoi Energuide est-il distribué dans ma boîte aux lettres alors que j'affiche l'autocollant NO PUB / STOP presse gratuite ?* » En fait, le magazine Energuide ne contient **pas de publicité** et n'a **pas de caractère commercial**. Ce n'est pas non plus un simple média d'information générale. C'est plus que ça. Grâce à ce périodique, votre distributeur d'énergie, Sibelga, acteur non commercial du marché de l'énergie, vous communique des **informations importantes sur les réseaux qui vous apportent le gaz et l'électricité**.

Energuide traite d'énergie en général et notamment : la sécurité des installations gaz et électricité, le fonctionnement du marché de l'énergie, l'actualité en la matière, le passage du gaz pauvre au gaz riche, le relevé des compteurs, les énergies renouvelables, etc.

À Bruxelles, les autorités ont confié à Sibelga un certain nombre de missions de service public. L'une d'elles est d'**informer les Bruxellois sur l'énergie**. Comment ? Grâce à Energuide notamment : son magazine, sa newsletter et son site web !

Mais rassurez-vous, notre magazine ne paraît que **3 fois par an**. C'est une toute petite dépense énergétique en comparaison des **économies de CO_2**, de gaz et d'électricité que vous pourrez faire grâce à nous, en faveur du climat.

Une question ou suggestion sur ce magazine ?

Écrivez-nous :
redaction@energuide.be

Sibelga protège vos données

Vous avez surement entendu parler du **GDPR (General Data Protection Regulation)** pour Règlement général sur la protection des données. Cette réglementation européenne, entrée en vigueur le 25/05/2018, fixe les règles en matière de protection des données à caractère personnel. Chez Sibelga aussi, nous sommes concernés ! Tous nos collaborateurs y sont sensibilisés et attachent une importance particulière à la protection de vos données.

Désireux d'en savoir plus ?
Consultez notre politique en la matière, sur **sibelga.be/fr/privacy**

City Climate Challenge **303030**

À l'initiative du Brussels Enterprises Commerce & Industry (BECI), une **vingtaine d'entreprises bruxelloises** se sont réunies le 16 octobre dans un objectif commun : **réduire de 30 % les émissions de CO_2 d'ici 2030 grâce à 30 projets collaboratifs inédits.** Comment ? En établissant des **synergies entre les différents acteurs** impliqués. Cette première réunion a permis de lancer quelques pistes de réflexion. La première phase aboutira à une « short list » des 30 idées portées par les entreprises. Une seconde phase, en 2020, devrait permettre de les concrétiser, avec la Région.

Sibelga est partenaire du City Climate Challenge 303030
Retrouvez nos idées sur le blog www.sibelga.be/fr/blog

LEZ (LOW EMISSION ZONE)

Premier bilan encourageant pour la Zone de Basses Émissions

Après un an d'existence, la **LEZ** a un effet décisif sur le **nombre d'anciens véhicules diesel** en circulation dans la Région. Ce changement s'accompagne d'une **réduction des émissions d'oxyde d'azote de 4,7 % et de 6,4 % des particules fines**. L'effet du dimanche sans voiture du 22 septembre a été également mesuré.

Bilan complet à retrouver sur www.lez.brussels

le chiffre

© GH Timelapse

3 000

C'est le nombre de panneaux photovoltaïques qui ont été installés sur **les toitures du dépôt de tram d'Ixelles**. L'équivalent de la consommation de plus de **900 ménages** sera produite par ce seul projet, avec une économie estimée de 328 tonnes de CO_2 par an, soit 68 fois le tour de la terre en voiture !

La « Recyclerie sociale » de Saint-Gilles a ouvert ses portes

Depuis juin dernier, les habitants du quartier donnent une **deuxième vie à des meubles ou en achètent, à des prix sociaux**, au 104 de la rue de Belgrade.

La Recyclerie est ouverte pour les dons et l'achat en magasin du mardi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 10h à 17h. Mais la Recyclerie peut aussi se déplacer chez les Saint-Gillois qui désirent se défaire de leurs encombrants.

Meubles, objets de décoration, tapis et jouets sont les bienvenus, contrairement aux vêtements, électroménagers ou matériaux de construction.

Toutes les infos sur : www.recycleriesociale.be

Villo! a 10 ans

C'est en 2009 que le **premier réseau de vélos partagés Villo!** a démarré à Bruxelles. Ses **37 500 utilisateurs** ont déjà parcouru **52 millions de kilomètres**, soit 1 300 fois le tour de la Terre. Ils ont ainsi épargné **6 559 tonnes de CO_2** et dépensé 1,5 milliard de calories !

Retrouvez la liste des opérateurs pour la location de vélos et véhicules électriques sur www.energuide.be

Bulles d'énergie

L'APERe et COCITER vous proposent un rendez-vous humoristique hebdomadaire pour réenchanter les économies d'énergie

Des clins d'œil à retrouver sur www.bullesdenergie.be

RELEVÉ DES COMPTEURS

Chaque mois, des Bruxellois reçoivent la visite de releveurs de compteurs. Est-ce bientôt le tour de votre commune ? Jetez un œil sur ce calendrier. Après ce relevé, Sibelga transmet vos index à votre fournisseur d'énergie pour établir votre facture annuelle de consommation.

Retrouvez aussi un aperçu complet du calendrier des relevés ainsi qu'une recherche par rue sur : **www.sibelga.be**

Calendrier de nos visites

12/2019

- **1060** Saint-Gilles

01/2020

- **1190** Forest
- **1070** Anderlecht (partie 1)

02/2020

- **1210** Saint-Josse-Ten-Noode
- **1000** Bruxelles Centre

03/2020

- **1160** Auderghem
- **1082** Berchem-Sainte-Agathe
- **1140** Evere
- **1080** Molenbeek-Saint-Jean (partie 1)

facture d'énergie

Difficulté de paiement : que faire ?

Vous êtes client résidentiel ? Vous avez des difficultés financières et votre fournisseur vous a envoyé une mise en demeure ? Ne laissez pas le problème s'aggraver. Demandez le statut de « client protégé » à votre CPAS. Si vous répondez aux conditions d'octroi, le contrat avec votre fournisseur commercial sera suspendu et Sibelga vous fournira gaz et électricité au tarif social.

Voici les tarifs sociaux appliqués :

	Prix de l'électricité hors TVA 21 %	Prix du gaz hors TVA 21 %
Prix normal	**0,1458 €/kWh**	**0,0237 €/kWh**
Prix bihoraire jour	**0,1536 €/kWh**	
Prix bihoraire nuit	**0,1155 €/kWh**	
Prix exclusif nuit	**0,0875 €/kWh**	

→ pour plus d'infos, appelez le SPF Économie au 0800 120 33
→ rendez-vous sur http://soctar.belgium.be

Tarifs valables d'août 2019 à janvier 2020 inclus, hors cotisation fédérale et surcharges en application de l'arrêté ministériel du 28/03/19.

Intoxications au CO, incendies, explosions… Beaucoup d'accidents liés au gaz et à l'électricité pourraient être évités. Le sergent Stéphane Geuens, pompier au SIAMU, nous donne ses recommandations pour que cela ne vous arrive pas !

Gaz et électricité

10 conseils des pompiers de Bruxelles

Au Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente (SIAMU) de Bruxelles, on sauve des vies chaque jour. En 19 ans de carrière, Stéphane Geuens est intervenu dans de nombreux accidents liés au gaz ou à l'électricité.

Parmi les plus courants, les intoxications au CO (monoxyde de carbone) sont potentiellement mortelles. « *Le CO résulte d'une mauvaise combustion, peu importe le combustible : gaz naturel, mazout, bois, pellets... En cause, un appareil défectueux, un apport d'air frais insuffisant ou un encrassage des conduits d'évacuation des gaz brûlés. Dans les immeubles des centres urbains comme Bruxelles, le risque est que le CO se propage aux appartements des étages supérieurs* ».

« *Les fuites de gaz représentent aussi un risque d'explosion et dégénèrent alors en incendie. En cas de doute, d'odeur de gaz, le premier réflexe à avoir est de couper la vanne d'arrivée, si vous pouvez le faire sans allumer la lumière, et d'aérer.*» ***Appelez ensuite Sibelga (24h.l24 - 7j.l7).***

Quant aux incendies domestiques d'origine électrique, « *ils sont déclenchés par un court-circuit. D'anciennes installations qui ne sont plus aux normes, des appareils électriques vétustes ou défectueux, une friteuse… Mais le plus souvent, ce sont les "bricolages maison" qui sont en cause ! En cas de problème, il faut si possible immédiatement débrancher la prise.* »

Quelques conseils de prévention

- **Faites ramoner votre cheminée chaque année** par un ramoneur professionnel. Ne le faites pas vous-même !
- **Adoptez un modèle de chaudière récent et faites-la entretenir tous les deux ans** par un professionnel agréé.
- **Ne relancez pas une chaudière qui s'est mise en sécurité** sans en connaître la raison, faites appel à un technicien.
- **Fermez la vanne d'arrivée de gaz avant de partir en vacances.**
- **Vérifiez l'état du flexible et du raccord de vos bouteilles de gaz** régulièrement. Préférez les cuisinières électriques, plus sécurisantes.
- **Débranchez vos appareils électriques** lorsque vous vous absentez plusieurs jours et en cas de risque d'orage.
- **Vérifiez que les fils** de vos appareils **ne soient pas dénudés.**
- **Adoptez de préférence des multi-prises sécurisées,** à interrupteur ou qui se coupent en cas de surtension.
- **Ne branchez** jamais de dominos en série.
- **Évitez les bricolages**, que ce soit sur les câbles, les prises ou les appareils électriques !

Pour plus d'infos, visitez www.nejouezpasaveclefeu.be

Qui peut m'aider

Sibelga, Gestionnaire des réseaux de distribution de gaz et d'électricité à Bruxelles

> Ouvrir/fermer votre compteur
> Effectuer des travaux sur votre compteur ou à votre raccordement
> Communiquer vos index
> Devenir prosumer*
> Signaler une panne d'éclairage public en voiries communales ou une panne électrique : 02 274 40 66
> Signaler une odeur de gaz : 0800 19 400

www.sibelga.be
www.sibelga.be/contact

Les fournisseurs commerciaux d'énergie

> Conclure un contrat d'énergie
> Poser une question sur votre facture
> Changer de fournisseur
> En cas de déménagement ou d'emménagement

Liste des fournisseurs actifs à Bruxelles : recherchez « fournisseurs » sur www.energuide.be

Brugel, Régulateur bruxellois pour les marchés du gaz et de l'électricité

> Comparer les offres des fournisseurs d'énergie : **BRUSIM**
> Recevoir vos certificats verts : greenpower@brugel.brussels

www.brugel.brussels
info@brugel.brussels

0800 97 198 (de 9h à 12h et de 14h à 16h)

APERe asbl Association de promotion des énergies renouvelables

> Vous accompagner dans la transition énergétique
> Informer les coopératives (autoconsommation collective), les prosumers* (carte solaire, simulateurs financiers de projets solaires), les copropriétés (toitures partagées) …

www.apere.org
info@apere.org

02 218 78 99

CPAS, Centres publics d'aide sociale

> Problème de paiement de votre facture d'énergie

Liste des 19 CPAS sur : www.pouvoirs-locaux.brussels/liens-externes/pouvoirs-locaux

Service énergie des communes

> Certaines communes bruxelloises accompagnent leurs citoyens en matière d'énergie : informations en cas de travaux, utilisation rationnelle de l'énergie…

Renseignez-vous auprès de votre commune

** Ce terme désigne un consommateur qui produit une partie de son électricité, grâce à des panneaux photovoltaïques, par exemple.*

DÉCOUVREZ LES ACTEURS ÉNERGIE À BRUXELLES

Homegrade, Centre de conseil et d'accompagnement sur le logement en Région de Bruxelles-Capitale

> Vous accompagner gratuitement sur les plans technique, administratif et financier pour améliorer votre logement et réduire votre impact écologique
> Visites à domicile pour vous aider à réduire votre facture énergétique

www.homegrade.brussels
info@homegrade.brussels

Permanence : Place Quetelet 7, 1210 Bruxelles - Tél. 1810 (ma.-ve. de 10h à 17h, sa. de 14h à 17h)

Bruxelles-Environnement, Administration de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale

> Obtenir une prime énergie pour votre logement
> Consulter le pollumètre de la région, la carte solaire
> Trouver les listes de professionnels agréés
> Vous inscrire à des formations énergie
> Trouver les actualités énergie, la législation en vigueur, les campagnes régionales par thème : connaître vos obligations chauffage, gérer vos déchets, lire les bonnes pratiques pour construire et rénover…

www.environnement.brussels

Électricien, installateur professionnel

> Effectuer des travaux sur votre installation électrique ou de gaz privée (après le compteur)
> Installer des panneaux solaires

Ombudsman Energie

> Introduire une plainte concernant le fonctionnement du marché de l'électricité et du gaz naturel ou régler un différend avec un des acteurs du marché de l'énergie

www.mediateurenergie.be
plainte@mediateurenergie.be

02 211 10 60

Infor Gaz Elec, conseiller en matière de gaz et d'électricité

> Obtenir de l'information gratuite : choix d'un fournisseur, mesures sociales concernant l'accès à l'énergie, distribution du gaz et de l'électricité…

info@gazelec.info

02 209 21 90

Energuide, une initiative de Sibelga

> Trouver la réponse à vos questions sur l'énergie à Bruxelles
> Lire le magazine energuide.be
> Vous abonner à la newsletter
> Recevoir l'E-book : 5 infographies pratiques sur les bonnes pratiques énergie

www.energuide.be

En route vers un monde sans CO_2

Mon action chauffage pour le climat

Lutter contre le réchauffement climatique sur Terre : une tâche qui commence modestement dans chacune de nos maisons. Nous, habitants des grandes villes, pouvons activement participer à l'Objectif 2050 de l'Union européenne pour une société sans carbone. C'est même devenu indispensable.

Limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, voilà l'objectif du programme d'actions de l'Union européenne.

Pour y parvenir, il faut absolument que notre monde soit neutre en carbone en 2050. Nous avons donc 30 ans pour réduire de 95% nos émissions de gaz à effet de serre et mettre en place des technologies qui absorbent le reste.

Bruxelles est sur la bonne voie : la baisse des émissions en Région bruxelloise (principalement liées au chauffage) est déjà significative : moins 15 % entre 2005 et 2016. Or la région s'était engagée à réduire ses émissions de 8,8 % pour 2020. Bruxelles a donc pris une belle avance.

Tous les chiffres bruxellois sont disponibles sur :
> www.environnement.brussels/content/climat

Le chauffage, cible n°1

En ville, le chauffage des bâtiments est la source principale d'émissions de CO_2. Chacun de nous peut donc participer à la lutte en agissant sur son logement. Voyons comment faire concrètement, en 3 volets :

1. Isolation
2. Efficacité
3. Renouvelable.

1 Isolation : réduire les fuites d'énergie

Dans une maison bien isolée, une installation de chauffage de plus faible puissance suffit. Elle coûte moins cher à l'achat et consomme moins d'énergie. La priorité est l'isolation de la toiture : 30% de la chaleur s'envole par les toits. Isolez ensuite les murs (20 à 25 % des pertes) et les châssis de fenêtre (10 à 15% des pertes), le sol (10% des pertes) étant le moins urgent.

Une bonne isolation doit toujours s'accompagner d'une amélioration de l'étanchéité à l'air et surtout d'une ventilation contrôlée.

Si vous envisagez de construire, investissez dans le niveau « basse énergie » et même « maison passive ».

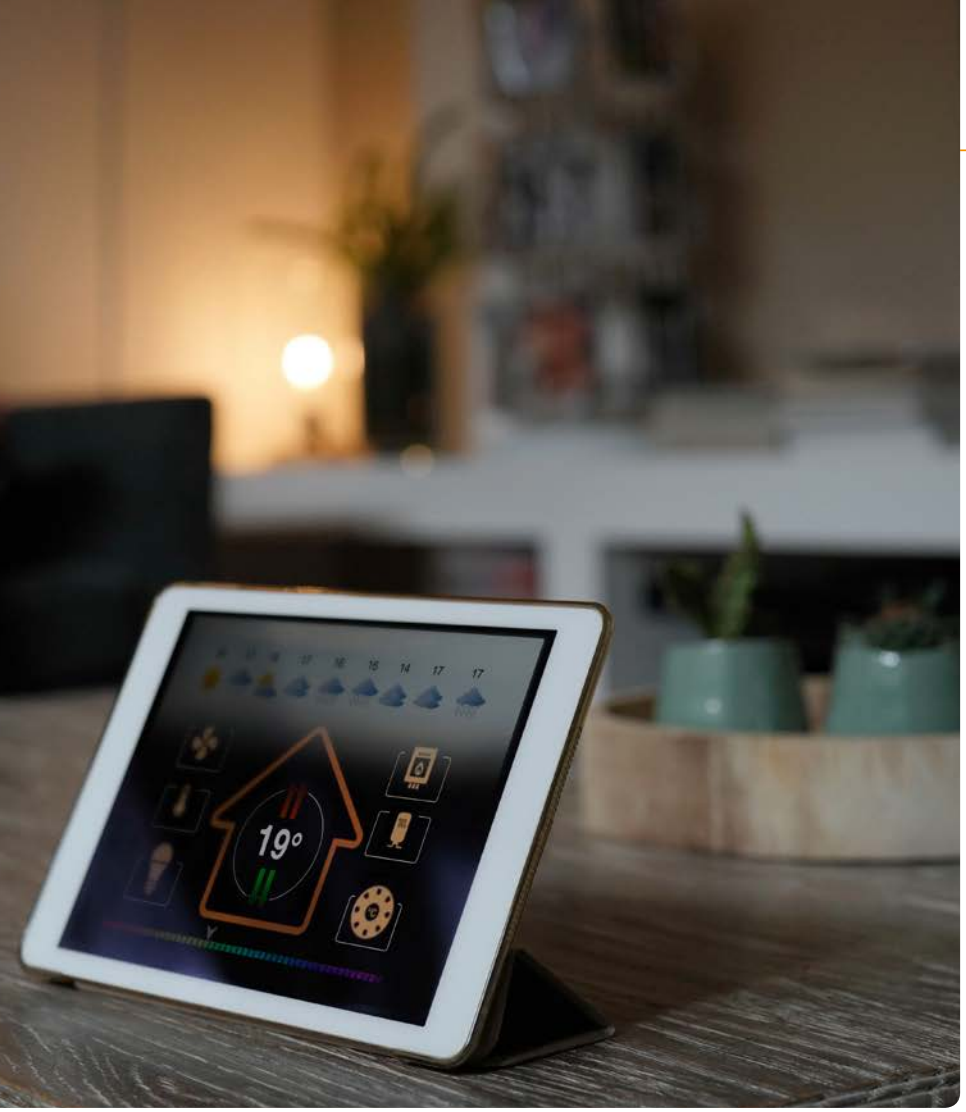

2 Efficacité : faire plus avec moins d'énergie

Remplacer sa **chaudière au gaz** par un modèle récent, **à condensation**, qui consomme 30% d'énergie en moins est un premier pas. Mais on peut aller plus loin, avec la **pompe à chaleur**.

Il s'agit d'un système de chauffage économique et écologique qui récupère l'énergie calorifique renouvelable présente dans l'air extérieur en ville (le sol ou un cours d'eau hors ville) et la transfère aux radiateurs ou à l'air de la maison.

La pompe à chaleur fournit de la chaleur à bas prix : pour 3 à 4 kWh d'énergie calorifique captés dans l'atmosphère, seulement 1 kWh d'électricité est consommé.

Si c'est de l'électricité verte qui est consommée, la production de CO_2 est nulle. Il existe aussi des pompes à chaleur fonctionnant au gaz naturel.

La pompe à chaleur fonctionne à une température plus basse que celle d'une chaudière. Elle convient idéalement au chauffage par le sol. Elle demande surtout une maison très bien isolée.

Autres solutions du futur

- Se raccorder à un système collectif performant s'il est disponible : **cogénération** pour un bâtiment, **réseau de chaleur renouvelable** pour un quartier.
- Garder un œil sur les technologies innovantes : la **pile à combustible à l'hydrogène** et la **micro-cogénération**, deux systèmes qui fournissent en même temps électricité et chaleur.
- **Un réseau d'eau de rivière ou d'eau souterraine pourrait alimenter des pompes à chaleur** en ville : de même que des **forages collectifs** à grande ou moyenne profondeur.

Bien régulé, moins gourmand

Vannes thermostatiques et thermostat d'ambiance sont les deux équipements minimaux d'un chauffage central performant. Ces équipements sont d'ailleurs imposés par la réglementation chauffage PEB lors du placement ou du remplacement d'une chaudière.

Pour être conforme à la règlementation chauffage PEB, le thermostat d'ambiance doit être équipé d'une horloge et permettre la programmation d'un minimum de 7 jours.

Mais ici encore, vous pouvez faire mieux :

- Installer une **sonde extérieure** qui ajuste la température de la chaudière en fonction de la température extérieure. Ainsi l'eau des radiateurs n'est jamais inutilement trop chaude.
- Envisager une **installation domotisée** ou un **thermostat intelligent**, éventuellement pilotables à distance depuis le smartphone pour consommer moins et augmenter votre confort.

❸ Renouvelable : l'énergie sans CO_2

Dire adieu aux combustibles fossiles, c'est possible. Il faut alors remplacer la chaudière gaz ou mazout par une chaudière à pellets. Seulement, en ville c'est difficile !

Il existe une solution alternative : la pompe à chaleur d'origine renouvelable qui récupère trois parts d'énergie (renouvelable) pour une part d'énergie électrique consommée, si on choisit l'électricité verte.

UN CHAUFFAGE D'APPOINT SOULAGE LE CHAUFFAGE CENTRAL

Entre saisons, un petit radiateur électrique d'appoint permet d'éviter de remettre en route le chauffage central. S'il est utilisé brièvement (salle de bain p. ex.), il peut se révéler moins polluant au bilan.

Cependant, un chauffage d'appoint n'est pas à recommander si le logement est équipé d'une chaudière et d'une régulation performantes (modulation de puissance, régulation par local, etc.).

De plus, si vous l'utilisez régulièrement, il risque de faire grimper votre facture.

L'eau chaude sanitaire

Souvent connectée au chauffage central, l'installation de production d'eau chaude sanitaire fait fonctionner inutilement la chaudière en été. Ici encore, le **boiler thermodynamique et sa (micro-) pompe à chaleur** apportent une solution non-polluante et performante.

En ville, un **panneau solaire thermique** est également envisageable car la surface qu'il occupe en toiture est limitée : 2 à 4 m² seulement par logement.

Retrouvez la stratégie européenne pour l'objectif climat de 2050 sur :
> www.ec.europa.eu > français
recherchez : **belgium climat 2050**

TÉMOIGNAGE

Pompe à chaleur en ville : l'avenir est au collectif

« La pompe à chaleur, impossible à Bruxelles ? » Étienne de Montigny, consultant en installations de pompes à chaleur (PAC), est pourtant convaincu du contraire.

« *Les gens pensent toujours à la PAC sol-air ou eau* », explique Étienne. « *Pour ces systèmes il faut disposer d'un terrain où enfouir un capteur. Mais d'autres systèmes existent : air-air ou air-eau. Pour ces installations, un espace en toiture, en terrasse, une courette suffisent pour installer l'unité extérieure qui récupère dans l'air les calories gratuites et renouvelables. À Bruxelles, de nombreuses habitations disposent d'un tel espace, même très petit.*»

LE BRUIT, UN PROBLÈME QU'ON PEUT ÉVITER

« *Les vrais problèmes des PAC sont le bruit et l'isolation thermique* », poursuit Étienne. « *Pour chauffer une maison neuve très bien isolée, une PAC de 2,5 kW de puissance suffit. C'est un petit appareil, peu gourmand et peu bruyant. Mais une maison-passoire nécessite un appareil puissant, cher à l'achat et qui consomme beaucoup d'électricité. Économiquement, écologiquement, ce ne sera pas intéressant. Et le niveau de bruit va causer des problèmes de voisinage et de non-respect des normes de Bruxelles-Environnement.* »

En résumé : pour se chauffer à moindre frais et à moindre bruit : d'abord I-SO-LER !

DES SOURCES DE CHALEUR PROPRES À LA VILLE

Dans un milieu urbain, il existe des sources de chaleur qu'on ne trouve pas à la campagne. La pompe à chaleur peut les exploiter efficacement, à condition de « jouer collectif ». Étienne explique : « *Les eaux rejetées par les salles de bain et les cuisines sont chaudes. Un échangeur de chaleur plongé dans les égouts peut récupérer les calories et les valoriser avec une PAC de grande puissance pour un excellent rendement. L'installation pourra chauffer un ensemble de logements via un réseau de chaleur. Et si l'électricité consommée provient d'un système photovoltaïque collectif, on obtient un système avec un moindre impact environnemental. Les collectivités énergétiques, avec des installations intégrant des PAC sont une des solutions réalistes qui permettront la transition énergétique urbaine.* »

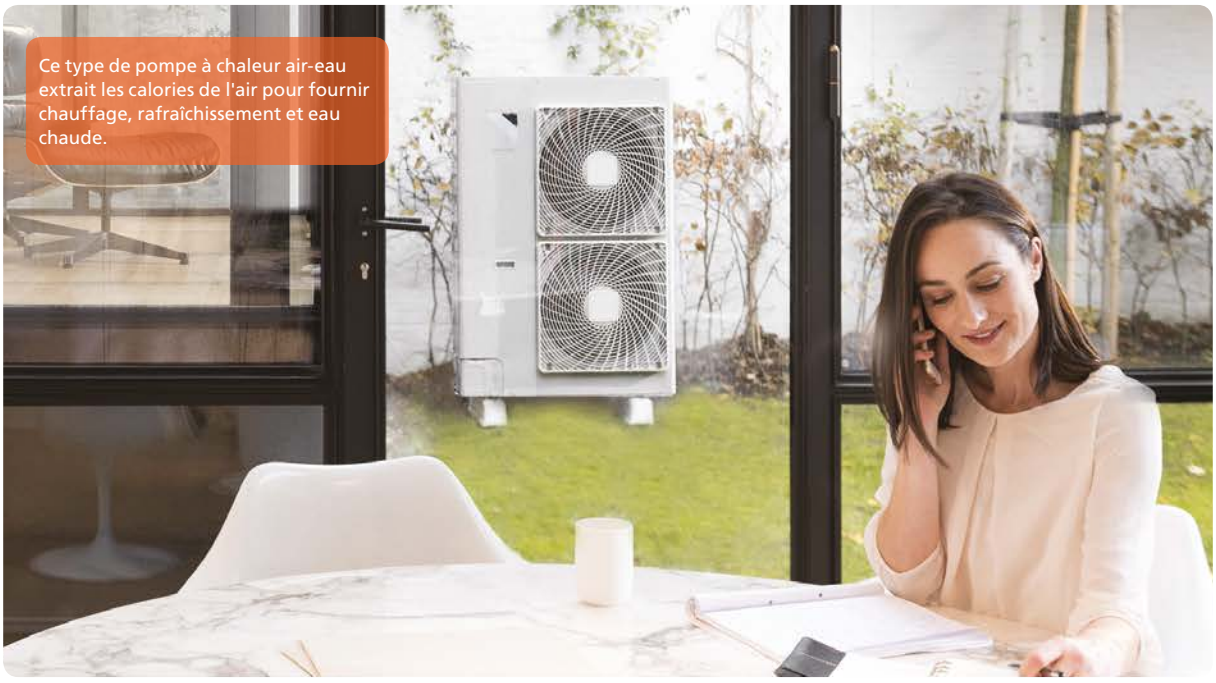

Ce type de pompe à chaleur air-eau extrait les calories de l'air pour fournir chauffage, rafraîchissement et eau chaude.

© Daikin Europe

Quelle solution chauffage

Le chauffage des bâtiments est responsable de 2/3 des émissions de CO_2. Des 3 régions, Bruxelles est celle qui a le plus d'installations de chauffage vétustes : 45 % des appareils de chauffage résidentiels ne sont pas efficients. Pensez au climat en optant pour un système de chauffage performant !

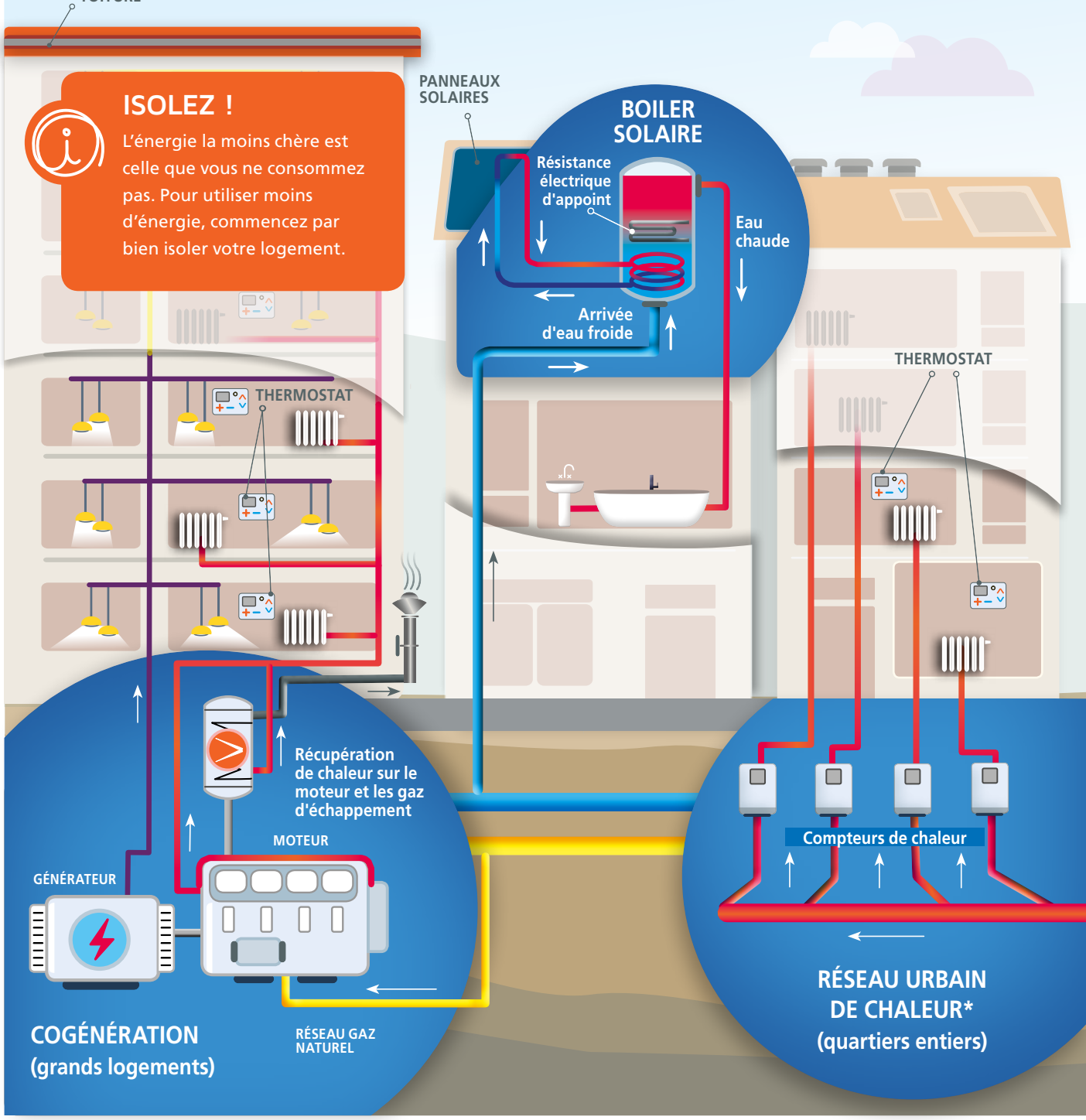

(*) Lisez « Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ? » sur energuide.be

pour le climat ?

Alimenter un boiler thermo-dynamique avec de l'électricité verte achetée à un fournisseur ou produite en toiture par un système photovoltaïque : **une solution très efficiente zéro-carbone**.

Le saviez-vous ?

Une **chaudière gaz à condensation** consomme jusqu'à **30 % de gaz en moins** qu'une chaudière à gaz classique et produit donc moins de CO_2.

La **pompe à chaleur** (gaz ou électricité) est **idéale pour le chauffage par le sol**. Mais elle ne donne totale satisfaction que dans un bâtiment correctement isolé, à très basse consommation d'énergie.

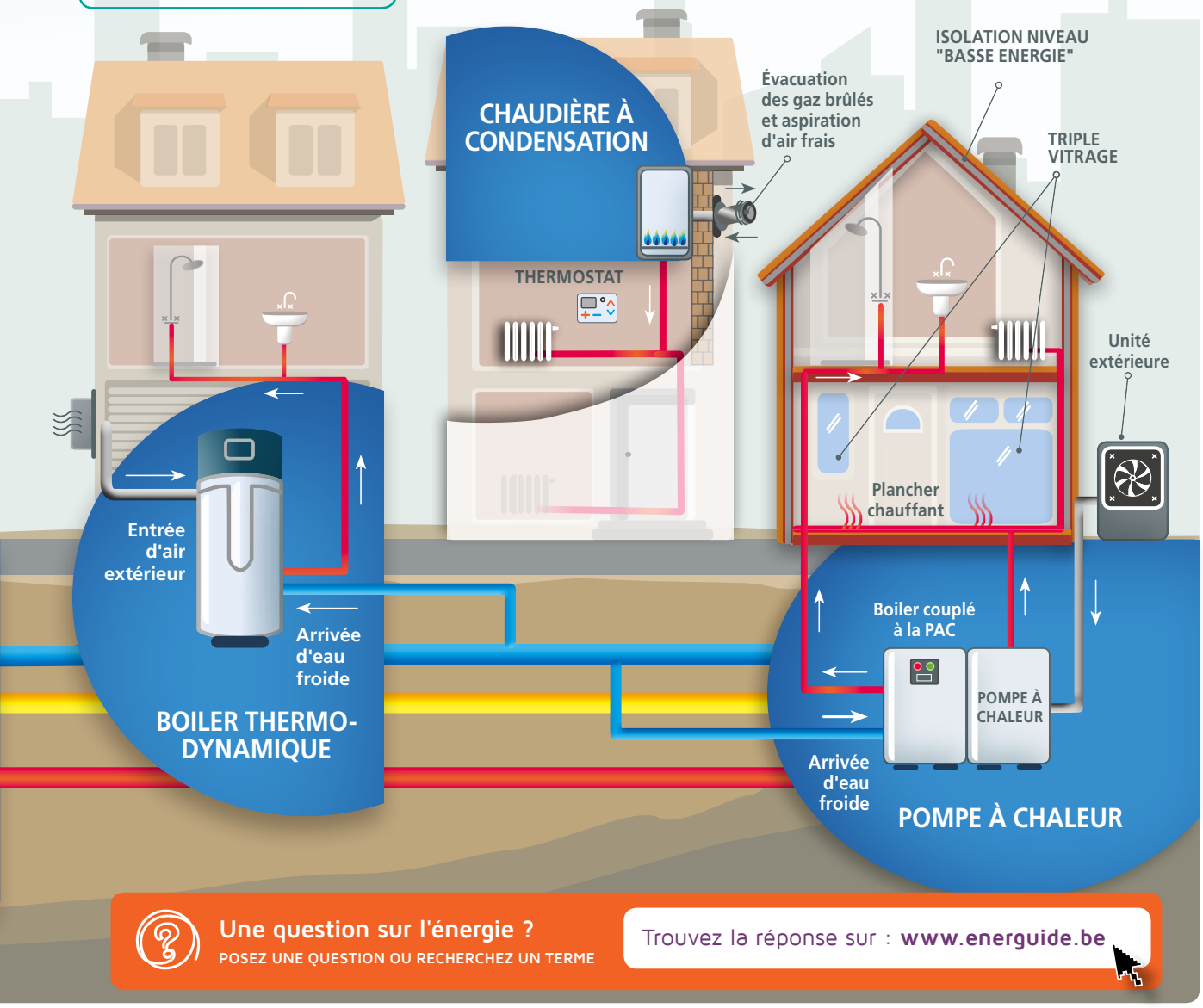

Une question sur l'énergie ?
POSEZ UNE QUESTION OU RECHERCHEZ UN TERME

Trouvez la réponse sur : **www.energuide.be**

Nuit et jour, ils veillent à équilibrer le réseau

Pour que le réseau électrique reste en équilibre, la quantité d'électricité injectée doit à tout moment correspondre à la quantité consommée et ce, quelle que soit la demande. Pas si simple !

En Belgique, Elia, gestionnaire du réseau de transport d'électricité haute tension, est chargée de garantir la fiabilité du réseau électrique. Elle doit maintenir l'équilibre entre les importations et les exportations d'électricité. Mais ce n'est pas tout.

UNE MISSION SENSIBLE

Le réseau fonctionne en courant alternatif à la fréquence de 50 hertz (en Europe). Si les producteurs injectent trop ou pas assez d'électricité sur le réseau par rapport à la quantité demandée par les consommateurs, la fréquence électrique du réseau varie. Le seuil de tolérance est fixé à 0,050 Hz en plus ou en moins. Au-delà de ces seuils, si les mesures de prévention - le délestage notamment - ne suffisent pas, il y a un risque de « blackout ». Mais rassurez-vous, de nombreuses mesures sont mises en place, entre les gestionnaires de réseau, pour éviter d'en arriver là.

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION RENOUVELABLE

Un nouvel élément met l'équilibre du réseau à rude épreuve : aujourd'hui beaucoup de consommateurs, particuliers ou entreprises, sont aussi producteurs (photovoltaïques surtout). Les jours ensoleillés, leurs installations injectent plus d'électricité sur le réseau, surtout en milieu de journée, alors que les particuliers consomment surtout le matin et le soir.

La production fluctue :

- À la baisse, elle doit être compensée par les centrales classiques ou par le démarrage d'unités de production flexibles qui peuvent venir en renfort.
- À la hausse, elle devrait être stockée, mais actuellement le stockage n'est pas encore possible à grande échelle sur le réseau. Pourtant, des solutions sont à l'étude…

Les gestionnaires de réseaux - dont Sibelga pour Bruxelles - auront à l'avenir un rôle de plus en plus important à jouer, au niveau local, dans le maintien de l'équilibre du réseau, pour garantir le bon fonctionnement de celui-ci.

© Elia

LES VOITURES ÉLECTRIQUES À LA RESCOUSSE

Et si en plus de nous transporter, les voitures électriques servaient à stocker l'électricité ? L'idée est d'utiliser les batteries de celles-ci comme « réserve d'électricité », en les branchant à leur borne, lorsqu'elles sont en stationnement. De plus en plus nombreuses – entre 900 000 et 2,5 millions en 2040 selon une étude d'Elia –, elles pourraient contribuer à « lisser » la demande d'électricité et participeraient de cette façon à l'équilibre du réseau. C'est le principe du V2G (vehicle-to-grid ou « voiture vers le réseau »).

Retrouvez encore plus d'infos sur : www.energuide.be en recherchant « équilibre »

Nuisances lumineuses

Quels progrès à Bruxelles ?

En ville, les lumières artificielles peuvent représenter une nuisance pour certaines espèces telles que les chauves-souris, mais aussi pour les habitants. Les initiatives se multiplient à Bruxelles pour limiter ces nuisances tout en répondant aux besoins d'éclairage public et de sécurité.

La nuit noire n'existe plus depuis longtemps dans les villes. Les astronomes ne parviennent plus à observer correctement le ciel, et rares sont les Bruxellois qui ont pu apercevoir l'étoile polaire. Ces lumières nocturnes ont un impact non négligeable sur la faune, la flore, et même sur notre santé en perturbant notre sommeil. C'est ce qu'on appelle les « nuisances lumineuses ».

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, POURTANT ESSENTIEL

Malgré les nuisances lumineuses qu'il provoque, l'éclairage urbain répond aussi à des besoins de la population. Qui oserait déambuler de nuit dans des rues obscures ? L'éclairage public vise à renforcer la sécurité des citadins, surtout durant l'hiver. Il joue un rôle dans la diminution de la criminalité et bien sûr dans l'identification de l'espace : difficile de s'orienter dans le noir, même dans son propre quartier ! Pour toutes ces raisons, les normes en matière d'éclairage public sont très strictes. Tout est donc affaire de compromis.

LIMITER LA LUMIÈRE INTRUSIVE

Conscient de cet équilibre difficile à trouver entre besoins et nuisances, Sibelga a déjà pris une série de mesures en région bruxelloise pour limiter la lumière intrusive susceptible de gêner les riverains.

- Les luminaires sont placés plus bas des deux côtés de la voirie, et n'émettent quasi aucune lumière vers le haut, pour laisser la partie supérieure des façades dans l'obscurité.
- Depuis deux ans, toutes les nouvelles installations sont programmées – ou au minimum compatibles – avec une diminution de l'intensité lumineuse au cœur de la nuit.
- Les nouvelles installations émettent d'office une lumière blanche chaude sans risques pour la santé et limitant le halo lumineux au-dessus des villes.

Un éclairage spécial chauves-souris !

Les chiroptères sont une espèce protégée en Région de Bruxelles-Capitale, car ils agissent comme un insecticide naturel. Pour ne pas troubler leurs habitudes de chasse dans les zones Natura 2000, Sibelga y installe, en collaboration avec Bruxelles-Environnement, des luminaires spéciaux LED rouge-rosé. Il y en a déjà dans la Forêt de Soignes, à Watermael-Boitsfort et au Rouge-Cloître. L'idéal reste cependant de ne pas devoir éclairer ces espaces !

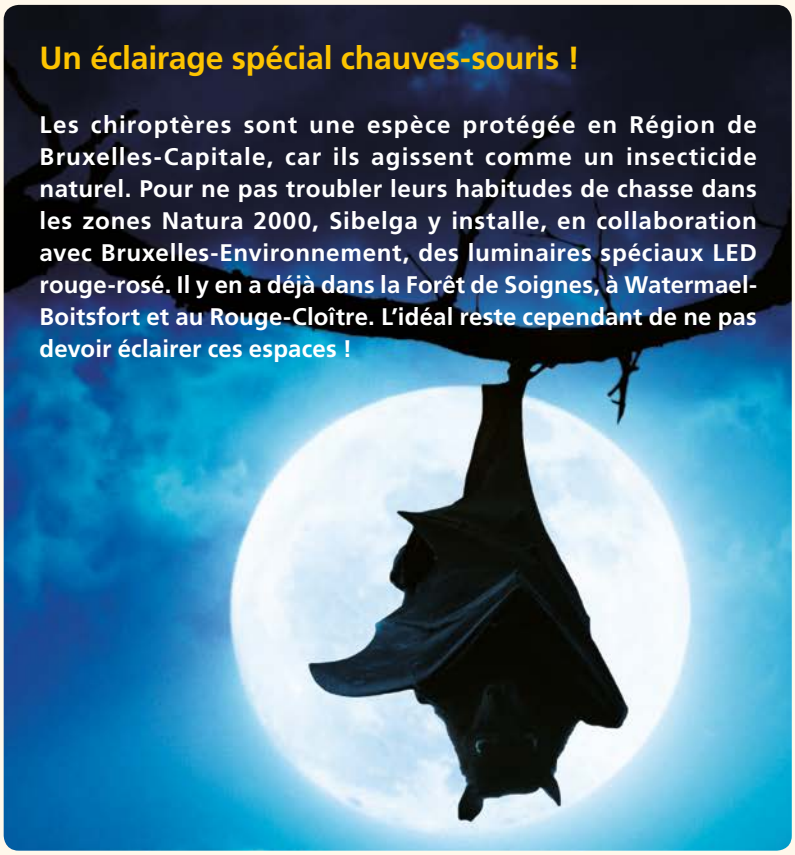

GRATUIT
Téléchargez votre e-book

Et faites le plein de bonnes pratiques à adopter chez vous !

Découvrez sans attendre nos 5 infographies pratiques et colorées. La consommation de vos appareils électriques, le réglage des vannes thermostatiques, le choix des ampoules… n'auront plus de secret pour vous.

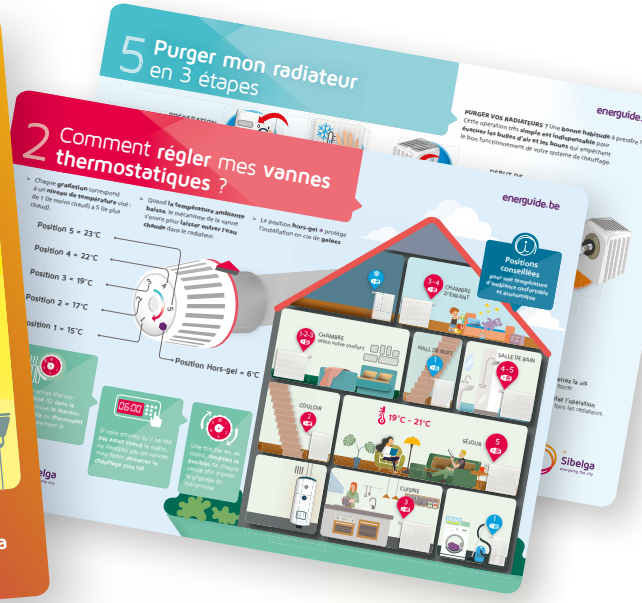

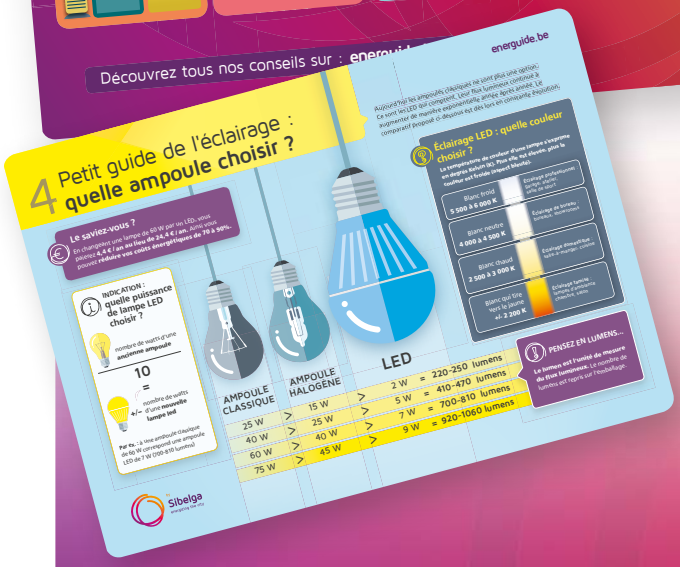

Comment recevoir votre e-book ?

- Rendez-vous sur **www.energuide.be**
- Cliquez sur **"Télécharger mon e-book gratuit"**
- Complétez votre **nom**, votre **e-mail**

… et c'est fait !

energuide.be

Une réponse claire sur l'énergie à Bruxelles

by Sibelga

Réalisation : Sibelga - BP 1340 - 1000 Bruxelles Brouckère - Editeur responsable : Iris Fostiez
Rédacteur en chef : Stéphanie Migeot - Conception, Pré-presse & Production : Dimensions

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C010872